



N° 16 – Décembre 2017

LE MOT DU MAIRE

Chers osmoyens, chères osmoyennes,

Voici encore une année de passée. Nous nous demandons tous ce que 2018 nous réserve. Bien sûr, les communes subissent toujours l'impact de la baisse des dotations de l'Etat, mais elles s'adaptent au mieux. Votre équipe municipale reste vigilante quant aux dépenses communales et s'investit pour améliorer votre environnement et votre qualité de vie.

Mais 2018 annonce aussi de bonnes nouvelles comme la montée en débit de l'internet que nous attendons tous avec impatience, et qui devrait intervenir courant du premier semestre 2018.

Par ailleurs, la construction et la mise en service de deux usines de décarbonatation annoncent la fin du calcaire dans nos robinets dès la fin 2017. Une bonne nouvelle aussi pour l'entretien des équipements.

Je vous laisse découvrir d'autres articles dans votre [Infosmoy](#) tels que l'inauguration du Collège Georges Pompidou d'ORGERUS suite à de nombreux travaux de rénovation, les effectifs scolaires du RPI pour la rentrée 2017-2018, etc.

Je remercie Mme Cécile BRUYANT pour sa collaboration à votre journal communal en dévoilant une recette que je vous encourage à tester.

Bonne lecture de votre [Infosmoy](#).

Je souhaite de belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous et surtout une excellente année 2018.

Le Maire,
Joël DURAND





LA MAIRIE VOUS INFORME...



➤ Montée en débit de l'internet

Dans l'Infosmoy n° 15 de juin dernier, un article a été consacré à la montée en débit de l'internet dans plusieurs communes des Yvelines, dont notre village d'OSMOY.

Aujourd'hui, la Société TDF est en mesure d'annoncer que cette montée en débit sera très prochainement effective, mars/avril 2018, les travaux étant en phase finale.

Par ailleurs, à l'issue de ces travaux (prévision fin 2020), la fibre devrait ensuite être installée jusqu'aux habitations, aux environs du 2^{ème} semestre 2021.

La Société TDF louera ce réseau aux fournisseurs d'internet.

➤ Date limite d'inscription sur les listes électorales

La date limite pour vous inscrire, en Mairie, sur la liste électorale est le **samedi 30 décembre 2017**.

Conformément à la circulaire préfectorale du 17 novembre 2017, **la Mairie d'OSMOY sera ouverte de 10h00 à 12h00**.

➤ Décarbonatation (traitement du calcaire)

La très bonne nouvelle de cette fin d'année est le traitement du calcaire qui envahi nos robinets.

Une enquête de satisfaction menée en 2011 par le Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau (SIRYAE) a révélé principalement l'insatisfaction des abonnés quant à l'excès de calcaire dans les robinetteries. Forts de ce constat, le SIRYAE et les élus des communes concernées ont décidé de prendre ce problème à bras le corps et de trouver une solution adaptée.



Aujourd'hui, deux usines de décarbonatation sont sorties de terre : l'une à ROSAY et l'autre à MAREIL-SUR-MAULDRE (les Bîmes). Leur mise en service permettra, dès la fin de l'année 2017, de vous distribuer une eau plus douce qui passera progressivement d'une dureté (TH) de 38°F à 22°F.

Il est important de préciser que ces travaux n'entraînent aucun surcoût financier aux abonnés qui ne verront donc pas leur facture augmenter. Par ailleurs, vous n'aurez plus besoin d'équipement de traitement individuel (adoucisseur d'eau, sel adoucissant, produits assouplissants...).

➤ Modification du moyen d'accès aux déchèteries du SIEED

A compter du 1^{er} janvier 2018, vous devrez présenter le nouveau badge d'accès aux déchèteries du SIEED, votre carte actuelle n'étant plus valable à compter de cette date. Pour l'obtenir, vous devez en faire la demande directement auprès du SIEED (29 bis rue de la Gare 78890 Garancières) en envoyant le formulaire mis à disposition sur le site internet www.sieed.fr (accompagné des pièces justificatives demandées). Votre badge vous sera adressé par voie postale.





➤ Installation d'une table de ping-pong extérieure

Votre Mairie a investi dans une table de ping-pong extérieure en béton qui sera installée très bientôt, probablement courant janvier/février 2018, au niveau de l'espace de la salle polyvalente. L'équipe municipale souhaite ainsi pouvoir offrir, notamment aux jeunes de la commune, un peu de convivialité et de bons moments de partage tout en s'amusant.

ÉTAT-CIVIL

➤ NAISSANCES

- ✦ LÉCUYER Maya (le 23/09/2017)
- ✦ BROUTIN CORONA Séléna (le 09/11/2017)
- ✦ VAYSSADE Salomé (le 22/11/2017)
- ✦ SFREGOLA Nathan et Milan (le 23/11/2017)



➤ DÉCÈS

- ✦ KLICHOWSKI Aleksander (le 10/01/2017 à l'âge de 97 ans)
- ✦ BOURGUIGNON Roger (le 06/10/2017 à l'âge de 75 ans)

➤ NOUVEAUX ARRIVANTS EN 2017

- ✦ M. BOUZIAT et Mme COELHO (21 chemin Notre Dame de la Pitié)
- ✦ M. et Mme VAYSSAGE (5 impasse de l'Orée du Bois)
- ✦ M. et Mme BERNARD (25 chemin Notre Dame de la Pitié)
- ✦ M. CAMUS et Mme DUVERGER (25 chemin du Pré Clos)
- ✦ M. et Mme LELEUX (24 chemin du Pré Clos)
- ✦ M. et Mme SAVOYE (20 chemin Notre Dame de la Pitié)



L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE

➤ Dates des congés scolaires

- Noël ➤ du samedi 23 décembre 2017 au dimanche 7 janvier 2018 inclus
- Hiver ➤ du samedi 17 février au dimanche 4 mars 2018 inclus
- Printemps ➤ du samedi 14 avril au dimanche 29 avril 2018 inclus
- Été ➤ du samedi 7 juillet au dimanche 2 septembre 2018 inclus



➤ Effectifs de la rentrée scolaire 2017-2018 du RPI Osmoy/St-Martin-des-Champs

	Osmoy	St-Martin-des-Champs
Petite et moyenne sections	20 (10 + 10)	
Grande section et CP	25 (14 + 11)	
CE1 / CE2		14 (7 + 7)
CM1 / CM2		20 (8 + 13)
TOTAL	45	35



VOUS AVEZ LA PAROLE

➤ Communication du Conseil Départemental des Yvelines



Yvelines
Le Département

Quelle Métropole pour l'Île-de-France ?

Les présidents des Départements franciliens souhaitent l'élargissement de la Métropole du Grand Paris aux contours de la région.

Une « métropole ambitieuse, solidaire et démocratique ». C'est ce que défendent les présidents des Départements des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne, de la Seine-Saint-Denis, des Yvelines, de Seine-et-Marne, de l'Essonne et du Val-d'Oise. Alors que le gouvernement doit annoncer prochainement ses intentions pour l'organisation du Grand Paris, les élus franciliens soutenus par Valérie Pécresse, présidente de la Région Ile-de-France, et Stéphane Beudet, président de l'Association des Maires d'Ile-de-France, proposent une métropole qui engloberait toute l'Île-de-France. Aujourd'hui, la « MGP » regroupe Paris, les trois départements de la petite couronne et sept communes des départements limitrophes de l'Essonne et du Val-d'Oise, soit près de 7,5 millions d'habitants mais ne couvre que 7 % du territoire régional... Son périmètre est, par exemple, deux fois moins important que celui du Grand Londres... « *La Métropole du Grand Paris actuelle est à la fois trop grande pour être opérationnelle et trop petite pour être stratégique* », souligne Édouard Dequeker, professeur à l'ESSEC. *Si l'on prend l'ensemble de l'aire urbaine, on arrive à douze millions d'habitants. En réalité, la Région est ce qui se rapproche le plus de la manière dont fonctionne économiquement et démographiquement la métropole.* »

Hyper centre

Confinée à l'hyper-centre urbain, la « MGP » est aujourd'hui paradoxalement en grande partie en dehors de composantes essentielles de son attractivité, qu'il s'agisse des aéroports internationaux, de pôles de formation et de recherche tel que Paris-Saclay dans l'Essonne, de territoires industriels (Saint-Quentin-en-Yvelines...) ou de sites touristiques majeurs...

« *Le processus de métropolisation favorise la zone dense des agglomérations, précise Édouard Dequeker, avec un risque de rupture de solidarité avec la grande couronne.* » C'est aussi ce que craignent les élus. « *Ce projet ne peut être parcellaire*, explique le président du Sénat, Gérard Larcher. *Je ne veux pas que l'on rende périphériques cinq millions d'habitants de la région !* » « *Nous voulons que le Grand Paris concerne l'ensemble du territoire régional*, confirme Pierre Bédier, président du Département des Yvelines. *C'est la seule solution acceptable car toutes les autres reviennent à mettre à l'écart une partie de notre population et à confisquer à nos Départements ce qu'ils ont de meilleur.* »

Fait métropolitain

Tous reconnaissent cependant le « fait métropolitain ». « *Pour moi, la Métropole du Grand Paris cantonnée à la zone urbaine ultra-dense est une idée étriquée et dangereuse*, observe Patrick Devedjian. *Il faut construire une vraie Métropole à la fois ambitieuse, solidaire et équilibrée qui soit en première ligne pour saisir les opportunités offertes par le Brexit. Pour cela il faut doter la Métropole de compétences stratégiques comme les transports et le tourisme* ».

Reste, enfin, la question des Départements de la petite couronne dont certains articles de presse ont évoqué la possible suppression. « *En quoi les Départements auraient-ils failli à leur mission ?* », s'interroge Christian Favier, président (PCF) du Val-de-Marne. Voirie, collèges, PMI, RSA, « *le big-bang territorial pourrait finir en trou noir pour tous ces services territoriaux de proximité* », s'inquiète Stéphane Troussel, président (PS) de la Seine-Saint-Denis. « *Ce serait prendre un risque énorme pour l'économie francilienne*, souligne pour sa part Patrick Devedjian. *Cela conduirait à geler les investissements jusqu'à ce que la Métropole soit opérationnelle, or Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne réunis investissent un milliard d'euros chaque année...* »



➤ Favoriser l'autonomie des personnes âgées et en situation de handicap

Plaquette de communication «Favoriser l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap»

Madame, Monsieur,

Le Département des Yvelines favorise l'autonomie des personnes âgées et en situation de handicap grâce à plusieurs actions d'accompagnement. Entre autres :

- Vous aider dans vos demandes de prestations
- Accéder à des aides pour bien vivre chez soi
- Yvelines Etudiants Seniors pour rompre l'isolement des personnes âgées durant l'été
- Alerter sur des cas de maltraitements
- Accompagner les jeunes en situation de handicap dans leurs cursus scolaire et universitaire.

Une plaquette d'information a été réalisée et est à disposition des usagers dans les 8 Pôles d'Autonomie Territoriale (PAT) du Département. Pour connaître les coordonnées des PAT, rendez-vous sur

<https://www.yvelines.fr/mon-conseil-departemental/institution/administration/les-territoires-daction-departementale/pole-autonomie/> et tapez le nom de votre commune.



Vous pouvez consulter la plaquette d'information sur le site internet d'Osmoy (www.osmoy78.eu).

➤ Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir Val-de-Seine

L'Association UFC-Que Choisir Val-de-Seine est chargée de défendre, de représenter et d'informer tous les consommateurs. Elle est en mesure de vous accompagner dans vos démarches en cas de litiges.

Des permanences sont à votre disposition :

CONFLANS-SAINTE-HONORINE :	2 ^e mercredi du mois, de 16h à 17h, 3 ^e samedi du mois, de 10h à 12h, et le 4 ^e samedi du mois, de 10h à 12h, à la Mairie.
LES MUREAUX :	1 ^{er} et 3 ^e jeudis du mois, de 14h à 17h, à la Maison de la Justice et du Droit, 79 boulevard Victor Hugo.
POISSY :	1 ^{er} et 3 ^e mercredis du mois, de 14h à 16h sur rendez-vous, au PAD 8 Bis, Boulevard Louis-Lemelle, contact au 01 39 65 23 11.
VERNEUIL-SUR-SEINE :	2 ^e et 4 ^e samedis du mois, de 10h à 12h, au siège UFC-Que Choisir Val-de-Seine, 6 rue St Martin. Permanence accueil : tous les mercredis de 14h30 à 16h.
VAUREAL / MEULAN :	Ouverture reportée.

Ouverture prochaine dans le Mantois.

N'hésitez pas à consulter leur site internet : <http://valdeseine.ufcquechoisir.fr>



LE SAVIEZ-VOUS ?

➤ Inauguration du collège Georges Pompidou d'ORGERUS

Mercredi 22 novembre 2017, Pierre BEDIER, Président du Conseil Départemental des Yvelines, s'est déplacé au Collège d'ORGERUS pour l'inauguration des nouveaux locaux, suite à la rénovation de l'établissement mise en œuvre depuis 3 ans.

La somme de 12 M€ a été investie par le Département des Yvelines pour permettre aux 600 élèves d'étudier dans de bonnes conditions. De nombreux travaux ont été réalisés : reprise complète de la couverture, changement des ouvertures, installation de volets roulants, réfection des verrières, mise aux normes dans le but de réduire la consommation énergétique, création d'un préau de 200 m², aménagements pour les personnes à mobilité réduite...

Par ailleurs, le Collège a été raccordé au réseau de fibre optique (Très Haut Débit).



➤ Démarches permis de conduire et certificat d'immatriculation

Dans le cadre de sa réforme visant à moderniser et à simplifier les démarches des citoyens, la préfecture propose, depuis le 6 novembre 2017, deux nouveaux services dématérialisés.

Ainsi, vous pouvez désormais, entre autres, vous inscrire au permis de conduire et demander votre titre en cas de réussite à l'examen. De même, concernant le certificat d'immatriculation d'un véhicule, les démarches se font à partir d'internet (duplicata, changement d'adresse, changement de titulaire...).

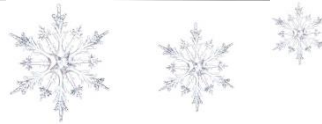
Retrouvez toutes les explications sur le site internet : www.demarches.interieur.gov.fr





UN PEU DE NOTRE PASSÉ

8^{ème} registre : 1955/1977



Dans sa **séance du 19 août 1955**, le Conseil Municipal approuve la décision de l'institutrice pour l'utilisation des fonds de l'allocation scolaire de la façon suivante :

- Installation d'un lavabo d'eau courante dans le vestiaire de l'école (25 000 francs),
- Peinture extérieure des fenêtres et portes de l'école (10 100 francs).

Dans sa **séance du 4 octobre 1955**, le Conseil Municipal « décide l'installation d'une cabine téléphonique à service permanent dont le gérant, M. xxx, propriétaire du fonds de commerce café-tabac-épicerie présente toutes les garanties d'honorabilité. Le meuble-cabine pourrait être installé dans une pièce attenante au café mais dont l'accès peut être indépendant de la salle commune. La commune s'engage, vis-à-vis de M. xxx, à lui verser une rétribution. »



Dans sa **séance du 29 mai 1956**, le Conseil Municipal décide de prélever la somme de 5 000 francs sur le salaire annuel de 75 000 francs alloué à Mme xxx, garde champêtre, pour n'avoir pas taillé les tilleuls des deux places. Ce travail avait été demandé par le Conseil lors de sa séance du 8 mai 1956.

On découvre, en tout cas, qu'une femme était garde-champêtre sur la commune.

Dans sa **séance du 24 avril 1959**, le Conseil Municipal décide d'acheter à M. xxx un terrain permettant d'y faire un dépotoir pour la somme de 5 000 francs. Cet emplacement est situé lieudit « la Mare à Jean » section C n° 5 du plan.

Dans sa **séance du 29 mai 1959**, le Conseil Municipal décide de faire procéder à l'installation du téléphone dans la salle de la mairie dont le montant de la taxe de raccordement s'élève à 30 000 francs. Il demande également qu'une ligne téléphonique supplémentaire soit mise en service dans la commune pour éviter les attentes prolongées des abonnés pour avoir les communications.



Dans sa **séance du 14 avril 1961**, le Conseil Municipal donne un avis favorable à la proposition de Mademoiselle KEMP tendant à la réfection de la chapelle à ses frais.

Si je cite ici Mlle KEMP, c'est parce qu'un hommage lui a été rendu dans l'infosmoy n° 7 de février 2013.

De même, dans une **séance du 22 octobre 1963**, le Maire expose à son Conseil Municipal les projets de travaux que « Mademoiselle KEMP voudrait entreprendre à ses frais pour l'aménagement de notre cimetière. Le Conseil donne son accord pour la peinture des portes, pour le placement et la pose de dalles plates à joints cimentés dans les allées et éventuellement la plantation d'une bordure de romarin. »

Une nouvelle fois, dans une **séance du 30 octobre 1964**, le Maire informe le Conseil Municipal du don de 2 500 francs fait par Mlle KEMP pour l'installation du chauffage central dans les bâtiments scolaires.





Dans sa **séance du 9 février 1965** : « Etant donné la moralité déplorable, les méfaits incessants, les insultes infamantes et grossières de la ressortissante étrangère Madame xxx, le Conseil Municipal, à l'unanimité, est d'accord pour demander à M. le Préfet le refus du renouvellement de sa carte de séjour. »

Dans une **séance du 24 avril 1971**, le Conseil Municipal prend connaissance d'un courrier de l'hôpital psychiatrique Charcot et précise que « le Conseil laisse au service de l'hôpital l'entière responsabilité du comportement de Mme xxx après sa sortie d'essai d'un mois. »

Dans une **séance du 19 mars 1966**, le Maire présente au Conseil Municipal les projets d'aménagement de l'intérieur de l'église proposé par M. le Curé doyen de Septeuil. « Le Conseil est favorable à ces différentes transformations intérieures, sauf en ce qui concerne la suppression de la grotte de Lourdes et de la vierge. Le Sacré-Cœur pourra être descendu mais replacé au fond de l'église au-dessus de l'emplacement de la nouvelle sacristie. Il est bien entendu que ces aménagements seront à la charge du diocèse. »

Lors de cette même séance, le Conseil Municipal décide la pose d'une horloge électrique sur le clocher de l'église.



Dans une **séance du 8 septembre 1967**, le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal qu'il a entrepris une démarche pour tenter d'obtenir le classement, par les Beaux-Arts, de la Chapelle Notre Dame de Pitié et de la statue de Sainte-Anne. Suite à cette demande, le Conservateur Régional des Bâtiments de France a demandé que la commune lui fournisse différentes pièces afin de constituer un dossier. En 1969, la commune a reçu la visite d'un recenseur des monuments attaché à la Conservation des Bâtiments de France qui a, malheureusement, laissé peu d'espoir quant au classement de la chapelle. Cependant, il a assuré qu'il se chargerait de faire classer la statue de Sainte-Anne découverte dans les démolitions pour les travaux de l'église.



Dans sa **séance du 12 septembre 1969**, le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal que la statue de pierre Sainte-Anne et la Vierge fin 15^{ème} début 16^{ème} conservée dans l'église, est inscrite sur la liste des monuments classés.

Dans sa **séance du 3 novembre 1967**, le Conseil Municipal décide de poser une rampe de fer à l'escalier qui monte au cimetière.

Dans une **séance du 22 décembre 1967**, le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal que « le ramassage des ordures ménagères de la commune sera assuré tous les 15 jours à partir du 4 janvier 1968. Il y aura lieu d'acquiescer une poubelle pour la Mairie. »

Dans sa **séance du 12 avril 1968**, le Conseil Municipal demande « que soit mise en recouvrement sur les contribuables la taxe d'enlèvement des ordures afin de demander que le ramassage soit effectué à la Ferme du Pavillon. Le camion benne ne pouvant avoir accès à la ruelle du CR 4, les riverains devront apporter leurs poubelles sur la place du Monument. »

Dans une **séance du 1^{er} février 1969**, le Maire informe le Conseil Municipal que M. xxx ne désire plus assurer la gérance de la cabine téléphonique. Un appel à candidature est mis en place consistant en la visite chez les habitants et en l'affichage d'avis mentionnant les conditions auxquelles le postulant devra se soumettre.

Dans sa **séance du 8 mars 1969**, le Conseil Municipal décide de demander à M. le Ministre de l'Équipement l'extension du périmètre d'agglomération de la commune et charge le Maire d'engager les démarches nécessaires auprès de la Direction de l'Urbanisme ; cette demande faite alors qu'il n'y a que 89 habitants, dans le but de permettre, notamment, la construction de résidences familiales.



Dans une **séance du 18 novembre 1969**, le Maire expose au Conseil que « Madame xxx, suivant le vœu exprimé de son vivant par Mademoiselle KEMP, aurait l'intention de procéder à la restauration de la chapelle à ses frais. Le Conseil ne peut que se féliciter de cette intention très louable et donne à Mme xxx l'autorisation de présenter auprès de l'administration le dossier de demande de permis de construire. »



Dans une **séance du 17 avril 1970**, le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal que le permis de construire a été accordé par le Ministère de l'Équipement pour la réfection de la chapelle Notre Dame de la Pitié.

La pérennité de l'école d'Osmoy était déjà un sujet préoccupant en 1970. Ainsi on peut lire, dans une **séance du 20 janvier 1970** : « L'inspecteur départemental de l'Éducation Nationale de Rambouillet ayant avisé le Maire qu'une mesure de fermeture de l'école pourrait être envisagée, le Conseil Municipal est invité à donner son avis sur ce sujet. Considérant que l'école dans une commune entretient une animation certaine, que d'autre part un projet de regroupement des écoles d'Hargeville, Saint-Martin-des-Champs et Osmoy est en cours, le Conseil Municipal donne un avis défavorable sur la fermeture de l'école. »

Dans sa **séance du 24 avril 1971**, le Conseil Municipal, sur demande de l'institutrice, décide d'offrir un voyage de fin d'année aux enfants de l'école.

Dans sa **séance du 24 mars 1972**, le Conseil Municipal « décide l'acquisition d'un appareil à photocopier pour les besoins de la Mairie. » Un nouveau confort de travail pour la secrétaire de Mairie.

Dans une **séance du 8 avril 1972**, le Maire donne lecture d'une lettre reçue de Maître xxx (notaire à Septeuil) avisant le Conseil Municipal de l'accord des héritiers xxx pour vendre à la commune une parcelle de terrain nécessaire à l'agrandissement du cimetière moyennant le prix de 20 000 francs payable comptant. Cette acquisition foncière a été réalisée en 1975.

Dans sa **séance du 15 décembre 1972**, le Conseil Municipal est d'accord que la qualité de « combattant » soit reconnue aux militaires ayant servi en Afrique du Nord. Dans sa **séance du 11 septembre 1976**, « le Conseil, après avoir pris connaissance de la lettre adressée par la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, se prononce en faveur de justes conditions d'attribution de la carte du combattant aux anciens d'Afrique du Nord et du respect de l'égalité des droits entre toutes les générations du feu. »

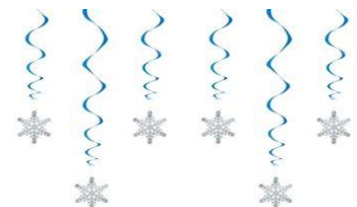


En janvier 1974, les mairies de Saint-Martin-des-Champs et d'Osmoy se sont réunies afin d'exposer la nécessité de répartir, entre les deux communes, les effectifs scolaires qui présentent 30 élèves à Saint-Martin et 11 à Osmoy.

« Compte tenu des remarques qui précèdent, les Présidents (de séance) pensent que la meilleure solution qui satisferait les intérêts des deux communes consisterait en l'organisation d'un ramassage scolaire d'une longueur de 4 à 6 kms environ, par niveaux. Cette solution aurait d'autre part l'avantage, sur le plan pédagogique, de diminuer le nombre de sections dans chaque classe.

Les membres présents sollicitent de Monsieur l'inspecteur d'académie des Yvelines l'autorisation de procéder à une répartition des élèves entre les deux écoles. »

Réjane SIMONEAU
Conseillère Municipale





MOMENTS DE DÉTENTE

Les mots à découvrir sur le thème des fêtes de fin d'année



Ils s'envoient en l'air, mais restent en bas au bout du compte	C			F			T	I	
Perles des mets marins sur les tables de réveillons	H				R				
Grâce à internet, vous pouvez les faire sans bouger	A		H	A					
Les vœux se souhaitent ainsi au jour de l'an	M			L	L				S
Elles brillent au moment des fêtes de fin d'année	P			L			T	T	S
On en déborde en ces périodes de partage	A			U	R				
Oies et canards le sont... et nous aussi en cas d'abus !	G			É					
Il fait partie des 13 desserts provençaux de Noël	N		U						
Façon traditionnelle de souhaiter la bonne année	E		B			S			

Nos grands-mères les donnaient en début d'année	E	T				N			
Votre soirée déguisée peut en avoir un et c'est une bonne idée	T			M					

Obligé de la faire pour préparer son menu	C			S			E		
Les enfants ne se font pas prier pour le faire avec leurs cadeaux	O		V			R			
Important de les transmettre à ses enfants et petits-enfants	T			D			I		S
Il n'y a pas que l'alcool pour vous mettre dans cet état	I			E		S			
Notre état après une soirée de fête	L		S	S		V			
On ne voit qu'elles pendant les fêtes de fin d'année	L		M			R			
Nous éprouvons plus de plaisir à le faire qu'à recevoir	O		F						
Le chinois est célèbre mais en décalé	N		U			L	-		
Ennemies de nos dents, mais qu'est-ce que c'est bon !	S			R			I	E	



Les mots mêlés sur le thème de Noël

S	A	P	I	N	N	E	I	G	E	P	E
A	A	M	E	L	A	S	U	R	E	J	N
N	D	R	E	V	E	I	L	L	O	N	N
T	P	I	E	B	R	A	B	X	I	C	E
O	R	N	N	L	B	R	B	U	R	T	R
N	T	A	A	D	M	F	U	E	T	L	E
E	E	N	I	M	E	H	C	O	L	C	T
S	D	B	H	N	C	H	H	V	L	O	E
E	T	O	I	L	E	T	E	U	O	J	F
C	U	U	A	E	D	A	C	H	A	N	T
X	T	L	E	N	I	T	U	L	E	O	N
E	M	E	S	S	E	G	A	M	O	U	R

AMOUR
AVENT
BARBE
BOULE
BUCHE
CADEAU
CHANT
CHEMINEE
CLOCHE
CRECHE
DECEMBRE

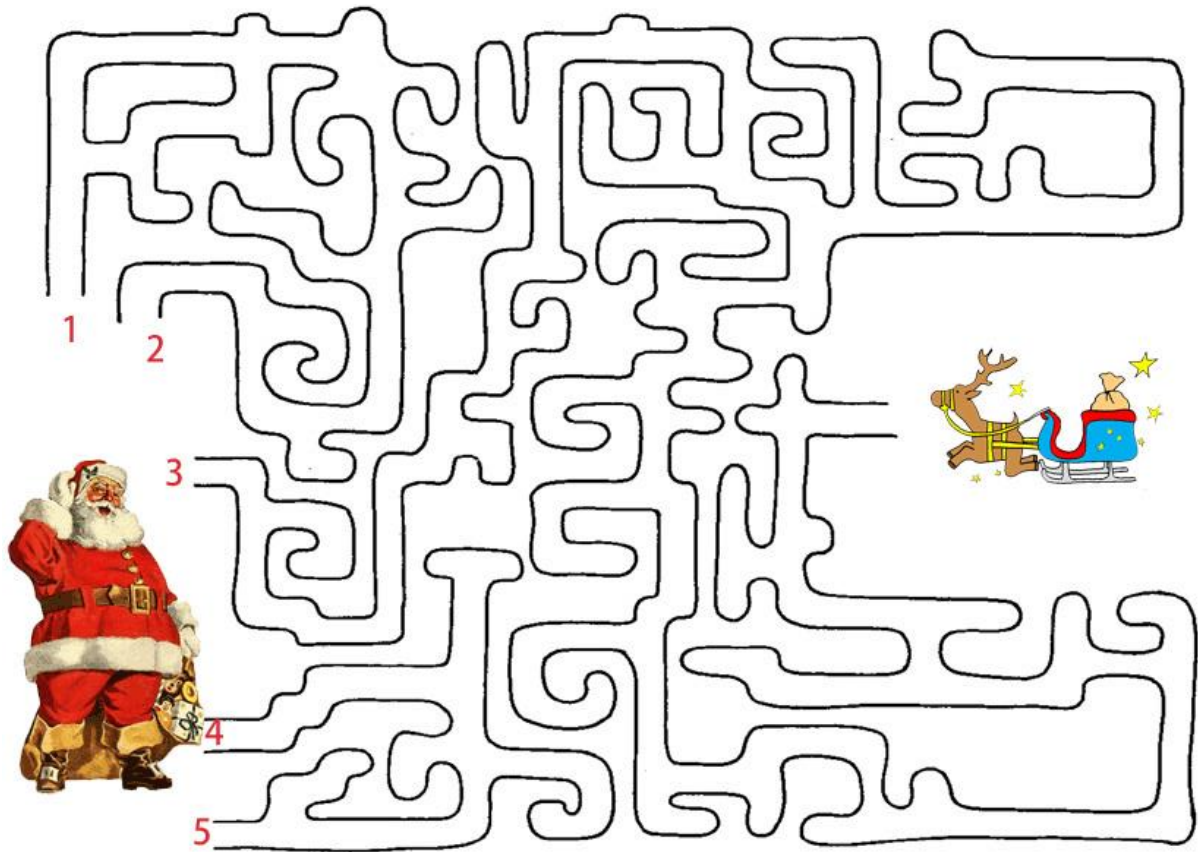
DINDE
ETOILE
EXCES
FETE
FRAIS
GUIRLANDE
HOTTE
HOUX
JERUSALEM
JOUET
LUTIN

MAGES
MESSE
NEIGE
NOEL
RENNE
REVEILLON
SANTON
SAPIN
TRAINEAU
VOEUX





Pour les enfants



JOYEUX NOEL





SAPINS DE NOËL AU CHOCOLAT

RECETTE - A PARTIR DE 4 ANS

Un simple gâteau au chocolat tout rond et tout bon qui se transforme en 8 jolis sapins à dévorer. Une idée aussi magique que Noël !



Temps de préparation : 30 minutes

Temps de cuisson : 20 minutes

INGRÉDIENTS

150 gr de chocolat noir

50 gr de farine

4 oeufs

sucres glace (pour le glaçage)

petits bonbons colorés.

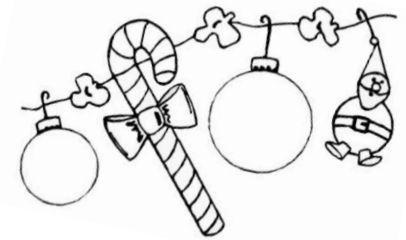
100 gr de sucre

150 gr de beurre

2 cuillères à soupe de lait

blanc d'oeuf (pour le glaçage)

des pailles ou des sucres d'orge



RECETTE SAPINS DE NOËL AU CHOCOLAT

1. Préchauffer le four à 180° C.
2. Faire ramollir le beurre.
3. Faire fondre le chocolat coupé en morceaux avec 2 cuillères à soupe de lait, au bain-marie.
4. Fouetter dans un saladier le beurre et le sucre, jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
5. Incorporer le chocolat.
6. Incorporer enfin les jaunes d'oeufs un par un, puis la farine.
7. Battre les blancs en neige ferme avec une pincée de sel, les ajouter très délicatement au mélange en soulevant avec la cuiller.
8. Beurrer et fariner sur un moule à gâteau rond, y verser la préparation.
9. Mettre au four à 180° 20-25 minutes environ, en surveillant la cuisson à la pointe du couteau (quand elle ressort sèche le gâteau est cuit).
10. Laisser refroidir

RÉALISATION DES PETITS SAPINS EN CHOCOLAT

Découpez votre gâteau en 8 parts égales.

Enfoncez les pailles ou des sucres d'orges au milieu de la tranche arrondie de votre part de gâteau.

Passer à la décoration : réalisez un glaçage en mélangeant un blanc d'oeuf et 200gr de sucre glace. Vous pouvez éventuellement ajouter quelques gouttes de colorant alimentaire.

Dessinez des petites guirlandes avec le glaçage. Puis décorez avec les petits bonbons colorés pour faire les boules de Noël.



HO ! HO ! HO !

Coloriages
miniatures



Devinette de Noël :

Comment appelle-t-on un chat tombé dans un pot de peinture le jour de Noël ?

Réponse : un chat-peint de Noël !

La barbe !

Dessine des barbes farfelues aux Pères Noël pour rigoler !



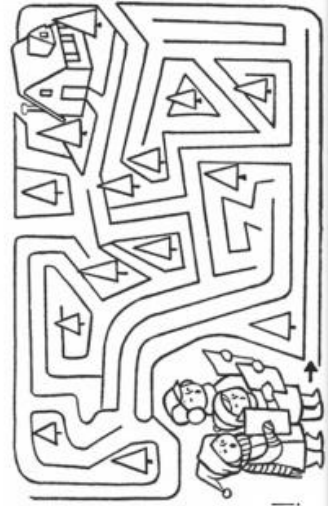
Les sapins musiciens

Trouveras-tu les 6 différences
entre ces deux sapiniins,
roooooiiii des forééééés ??



Le labyrinthe :

Aide ces petits chanteurs
à trouver leur chemin
jusqu'à la maison. Une
fois que tu as réussi chante
une chanson de Noël avec eux !





CONTE DE NOËL "PETITE LUNE DE NOËL"

La lune, derrière un gros nuage, essayait d'apercevoir la Terre. On lui avait raconté que cette nuit le Père Noël allait venir et elle ne l'avait encore jamais vu. C'est une toute nouvelle lune.

Elle espérait pouvoir lui être utile en éclairant les toits des maisons. Il ne fallait pas qu'il glisse ou encore qu'il se trompe de cheminées !

Mais ce nuage restait là, sans bouger.

- **Ce n'est pas grave se dit-elle, si je ne le vois pas ici, je le verrais sans doute un peu plus loin, un peu plus tard.**

Il faut vous dire que la lune, toute nouvelle qu'elle était, savait bien que la terre n'allait pas s'arrêter de tourner, même la nuit de Noël. Alors si elle ne voyait pas le Père Noël descendre sur les toits australiens, peut-être aurait-elle la chance de le voir lorsqu'il arriverait en Europe, ou alors un peu plus tard, en Amérique !

Le nuage lui, ne pourrait pas faire ce long voyage.

Effectivement la petite lune ne s'était pas trompée! Juste au-dessus de l'Europe le ciel était tout dégagé et elle avait une vue magnifique sur le vieux continent.

Enfin elle l'aperçut ! Un tout petit homme habillé de rouge avec un grand sac sur l'épaule ! Mais oui ! C'était bien lui, le Père Noël !

Et, bien qu'elle fut à des kilomètres de lui, la petite lune, qui éclairait de toutes ses forces le chemin du Père Noël, le vit se tourner vers elle et lui faire un clin d'œil pour la remercier. La petite lune n'osait plus bouger !

Au matin, lorsque le soleil arriva sur l'Amérique, la lune, en le croisant, lui dit tout simplement :

"Moi, je l'ai vu!! Joyeux Noël Soleil !"

Puis elle repartit vers une autre journée.



CONTE DE NOËL "LE RENNE DE NOËL"

C'est l'histoire d'un renne, mais ce renne, personne ne l'aimait ; alors, il était triste et même le grand Père Noël ne voulait pas qu'il tire le traîneau. Pendant le mois de Novembre, tous les nouveaux rennes s'entraînaient pour le grand jour, mais tous poussaient le renne qui s'appelait Noffit.

Tous les autres et en particulier Moqui, le surnommaient "Tête d'oeuf" et lorsqu'ils étaient à l'écurie, ils s'exclamaient :

- **Regardez-tous ! Noffit ne peut même pas baisser la tête ! Ha ha ha !**

Et il s'en allait galoper dans la forêt en pleurant. Mais en sortant, il avait pris sur lui son livre d'envol et en profita pour faire quatre heures de leçons !

C'était le mois de Décembre. Tous les rennes étaient obligés de reprendre des cours.

Quand ils furent tous prêts pour la bonne nuit, les Pères Noëls passèrent une visite médicale, nettochèrent leurs vestes et leurs bottes.

Le jeudi, les rennes étaient impatients de savoir lesquels allaient être choisis pour le grand jour; celui-ci tirerait le traîneau du grand Père Noël !

Tout à coup, les rennes regardèrent le Père Noël qui allait annoncer les résultats :

- **Les gagnants sont : Aqi, Mili, Pocalo, Noffit, Toupa et Allycoi !**

Tout le monde regarda Noffit et l'applaudit; Moqui lui dit :

- **Ce n'est pas vrai, je croyais que tu ne pourrais jamais gagner! Veux-tu me pardonner ce que je t'ai dit auparavant ?**

- **Oui, je te pardonne !**

Et c'est même Noffit qui tira le traîneau du Père Noël !

Maintenant, le petit renne n'est plus malheureux !





COTÉ CUISINE

Gâteau au chocolat et aux noix au micro-ondes de Cécile BRUYANT

10 mn de préparation, 5 minutes de cuisson

- 125 gr. de chocolat noir à croquer
- 125 gr. de beurre
- 125 gr. de sucre
- ½ dl de lait
- 3 oeufs
- 80 gr. de farine
- 50 gr. de cerneaux de noix
- 1 cuillère à café de levure chimique



- Casser le chocolat dans un bol et ajouter 1 cuillère à soupe d'eau. Faire fondre 1 minute au micro-onde.
- Ajouter 125 gr. de beurre et remettre au micro-onde pendant 20 secondes. Bien mélanger avec un fouet métallique.
- Hâcher grossièrement les cerneaux de noix.
- Dans un saladier, casser les 3 œufs, ajouter 125 gr. de sucre et battre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajouter ½ dl de lait, le chocolat fondu, la farine préalablement mélangée à la levure puis les noix. Mélanger au fouet à main.
- Verser la préparation dans un moule beurré ou recouvert de papier sulfurisé et mettre à cuire au micro-ondes 4 minutes 30 à 5 minutes. Laisser reposer 5 minutes et démouler sur une grille.

Décoration du gâteau : Faire fondre 20 secondes au micro-ondes, une cuillère à soupe de gelée de groseilles dans un bol et badigeonner le gâteau refroidi. Décorer avec quelques cerneaux de noix.

RÉSULTATS DES JEUX

Les mots à découvrir sur le thème des fêtes de fin d'année

Ils s'envoient en l'air, mais restent en bas au bout du compte	C	O	N	F	E	T	T	I	S	
Perles des mets marins sur les tables de réveillons	H	U	I	T	R	E	S			
Grâce à internet, vous pouvez les faire sans bouger	A	C	H	A	T	S				
Les vœux se souhaitent ainsi au jour de l'an	M	E	I	L	L	E	U	R	S	
Elles brillent au moment des fêtes de fin d'année	P	A	I	L	L	E	T	T	E	S
On en déborde en ces périodes de partage	A	M	O	U	R					
Oies et canards le sont... et nous aussi en cas d'abus !	G	A	V	É	S					
Il fait partie des 13 desserts provençaux de noël	N	O	U	G	A	T				
Façon traditionnelle de souhaiter la bonne année	E	M	B	R	A	S	S	E	R	
Nos grands-mères les donnaient en début d'année	E	T	R	E	N	N	E	S		
Votre soirée déguisée peut en avoir un et c'est une bonne idée	T	H	È	M	E					
Obligé de la faire pour préparer son menu	C	U	I	S	I	N	E			
Les enfants ne se font pas prier pour le faire avec leurs cadeaux	O	U	V	R	I	R				
Important de les transmettre à ses enfants et petits-enfants	T	R	A	D	I	T	I	O	N	S
Il n'y a pas que l'alcool pour vous mettre dans cet état	I	V	R	E	S	S	E			
Notre état après une soirée de fête	L	E	S	S	I	V	É	S		
On ne voit qu'elles pendant les fêtes de fin d'année	L	U	M	I	È	R	E	S		
Nous éprouvons plus de plaisir à le faire qu'à recevoir	O	F	F	R	I	R				
Le chinois est célèbre mais en décalé	N	O	U	V	E	L	-	A	N	
Ennemies de nos dents, mais qu'est-ce que c'est bon !	S	U	C	R	E	R	I	E	S	



OSMOY AUTREMENT

Merci à Muriel GALLIS-BONHOMME pour ces magnifiques photos de notre village.





AGENDA – ÉVÈNEMENTS - DATES À RETENIR

➤ Présentation des vœux du Maire et accueil des nouveaux arrivants :

Samedi 20 janvier 2018 à 15h00 dans la salle polyvalente.

➤ Le repas des anciens, samedi 2 décembre 2017 :

Agréable journée avec les anciens du village qui sont repartis avec de jolis pots de jacinthe décorés par les enfants de l'école d'OSMOY.





PENSE-BÊTE

➤ Offices religieux

- ✧ **Eglise St Cloud** : messe à 9h30 le 3^{ème} dimanche de chaque mois d'octobre à mars.
- ✧ **Chapelle Notre Dame de la Pitié** : pèlerinage en septembre.

Pour toute démarche religieuse, s'adresser à la Paroisse de SEPTEUIL :

- ✧ Père VU-THE-KY (14 place de l'Eglise 78790 SEPTEUIL ☎ 01.30.93.40.46)

➤ Ramassage des déchets verts (à sortir la veille uniquement)

- ✧ Tous les lundis : **du lundi 26 mars au lundi 3 décembre 2018**

Le retrait des sacs « déchets verts » se fait à la Mairie, aux horaires d'ouverture habituels rappelés à la fin de votre **Infosmoy**.

➤ Ramassage des ordures ménagères et recyclables

- ✧ **Tous les vendredis**

➤ Ramassage des encombrants

- ✧ **Le vendredi 4 mai 2018**
- ✧ **Le jeudi 29 novembre 2018**



➤ Déchèterie de Garancières, de Boutigny-Prouais, Houdan et Méré

Nous vous rappelons que vous pouvez avoir accès aux déchèteries aux jours et heures suivants, sur **présentation impérative d'un badge magnétique délivré gratuitement par le SIEED** : (<http://www.sieed.fr>)

DECHETERIE DE BOUTIGNY - PROUAIS - 28410 Lieu dit Les Jons - Au croisement RD 305 - RD 101	&	DECHETERIE DE HOUDAN - 78550 Route d'Anet - Voie communale n°2
DECHETERIE DE GARANCIERES - 78890 29 bis rue de la Gare - Parking d'Intermarché	&	DECHETERIE DE MERE - 78490 Chemin rural n°11 - Route de la Bardelle Derrière la gare - Direction Vicq
LUNDI : FERMETURE MARDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h MERCREDI - JEUDI : fermée VENDREDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h SAMEDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h DIMANCHE : 9h - 13h		LUNDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h MARDI : FERMETURE MERCREDI - JEUDI : fermée VENDREDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h SAMEDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h DIMANCHE : 9h - 13h

➤ Recensement des jeunes (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>)

Les jeunes doivent venir se faire recenser à la Mairie entre le jour de leur **16^{ème} anniversaire et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire**, et fournir les pièces suivantes :

- ✧ Carte nationale d'identité ou passeport
- ✧ Livret de famille
- ✧ Justificatif de domicile



Programme 2018 !

Proposé par la commission Jeunesse Sports et Loisirs de la mairie d'Osmoy

Coupe du monde de football

du 14 juin au 15 juillet

Projection des matchs selon programmation, à la salle des fêtes. Vous pouvez déjà noter :

Portugal-Espagne vendredi 15 juin à 20h

France-Australie samedi 16 juin 12h (**un repas sera organisé!**)

Allemagne-Mexique dimanche 17 juin 17h

Brésil - Suisse dimanche 17 juin 20h

Angleterre Belgique jeudi 28 juin 20h



Sortie VTT (10km et 20km)

Mai ou juin, date à déterminer en fonction de la météo



Activité jeux (pour petits et grands)

à la salle des fêtes à partir de 14h30 jusqu'à 18h
les dimanches 11 février et 18 novembre



Carnaval de l'école d'Osmoy

mars / avril (date à déterminer en fonction de la météo)

Organisé par les maîtresses et les délégués des parents d'élèves d'Osmoy



Concours de la plus grosse citrouille : Octobre



Le cinéma ... proche de chez vous ! :

Dimanche 18 mars

Dimanche 25 novembre



Les 100 ans de la guerre 1914-1918 :

Dimanche 11 mars

En partenariat avec l'ADSO

Exposition de matériels, équipement militaire de cette époque, projection de photos de la guerre



N'hésitez pas à suivre notre page Facebook
« Osmoy commission Jeunesse Sports et Loisirs »



COMITÉ DE REDACTION



Pour toute proposition de sujet ou demande d'information, vous pouvez contacter le Comité de Rédaction en déposant une enveloppe à son attention en Mairie ou en écrivant à Infocom.osmoy78@gmail.com



Horaires d'ouverture de la Mairie au public et coordonnées :

- Le mercredi de 14h00 à 18h30
- Le vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Téléphone : 01.34.87.23.67

Fax : 01.34.87.27.49

Mail : mairie.d.osmoy@wanadoo.fr



Rappel :

L'**Info**smoy peut vous être adressé par mail. Pour cela, il suffit de le demander à :

Infocom.osmoy78@gmail.com, en laissant votre nom, adresse et adresse mail.

Réalisé par **Réjane SIMONEAU**, imprimé et assemblé en Mairie,
infocom.osmoy78@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.